



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

NOUVEAUTÉ

Les sacs de plastique « compostables » maintenant acceptés à l'usine de biométhanisation

Rivière-du-Loup, le 11 juin 2018. Dorénavant, les sacs de plastique portant la mention « COMPOSTABLE » sont acceptés à l'usine de biométhanisation.

Soucieuse de faciliter la participation des citoyens à la collecte des matières organiques, la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) de la région de Rivière-du-Loup accepte maintenant ce type de sacs de plastique.

Plusieurs commerçants de la région vendent déjà des sacs portant la mention « COMPOSTABLE » et dont le format convient parfaitement au petit bac brun de comptoir distribué par votre municipalité.

Prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE ». Les autres appellations, tels que oxo-biodégradable et biodégradable ne sont pas acceptées.

La SÉMER désire répondre aux demandes citoyennes qu'elle a reçues pour faciliter la participation à la collecte des matières organiques, pour contrer les odeurs et empêcher l'apparition de vers blancs.

Soulignons que l'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonne pratique.

-30-

Pour information : Serge Forest
Directeur
418 860-9176
sforest@semer.ca



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup

Acceptés Sacs de plastique compostables

Certification

Sélection Éco	BNQ 9011-911; BPI; ASTM D6400-04
Frank	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Glad	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Great value	CAN/BNQ 0017-088; ASTM6400
Hercule	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Al-pack	CAN/BNQ 0017-088 Cert.#1099; ASTM D6400
Sans nom	BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400;
Éco II	BPI
Bio-vert	BPI

Attention! Sacs de plastique refusés!

- Sac à déchet organique
- Oxobiodégradable
- Biodégradable
- Pour jardin

Source : SÉMER de la région de Rivière-du-Loup et Co-Éco